

Référent(e) Harcèlement et agissements sexistes 2 jours

I - Définir le harcèlement sexuel

- L'état des lieux en France. Mise en perspective avec le contexte de votre entreprise
- Les mécanismes et les conséquences du harcèlement sexuel
- Les zones grises : connaître, identifier et réagir en conséquence
- Les préjugés et les stéréotypes sur le harcèlement sexuel

II - Le cadre juridique

- Les sanctions disciplinaires et pénales
- Les obligations légales de l'employeur
- Définition du consentement
- Faire la différence entre séduction, harcèlement sexuel et agression sexuelle
- Repérer les comportements à risque : du manager, du collègue, du collaborateur, du client

III - Le rôle des référents au sein du CSE et de l'entreprise

- La fiche de mission et la communication interne, les éléments de langage
- La posture de représentant délégué par le CSE et ses modes d'intervention
- Le périmètre d'action des référents : savoir rester dans son rôle
- Comment orienter, accompagner et informer ?
- Les acteurs internes, externes ; les voies de recours internes et externes

IV - Prévenir et détecter les situations

- Quelle est la politique de prévention existante au sein de votre entreprise ?
- La politique « Diversité et Égalité professionnelle »
- Les enjeux et orientations stratégiques de l'entreprise
- La procédure de traitement des situations au sein de votre entreprise
- La place et le rôle des référents dans la mise en place de cette procédure et son suivi
- Le rôle des ressources humaines

V - Les conséquences du harcèlement sexuel sur la santé

- Les conséquences psychosomatiques du harcèlement sexuel au travail
- Les conséquences physiques, les troubles du comportement

VI - Réaliser une enquête

- Repérer les signaux d'alertes et les risques
- Mettre en place une procédure d'enquête
- Les différentes phases de l'enquête
- Evaluer une situation
- Réaliser un PV d'audition

VII - Les techniques d'entretien

- L'entretien non-directif
- L'entretien de témoignage
- Prendre une posture d'écoute active
- L'impact des situations : savoir se protéger soi-même

Prérequis

Aucun - Destinée au référent désigné par le CSE en matière de harcèlement

Objectifs

- Reconnaître les situations de harcèlement sexuel ou moral au travail,
- Identifier les comportements à risque et les situations à risque,
- Prendre conscience des problèmes liés aux harcèlements pour anticiper, prévenir et réagir.

Tarifs*

1 jour	1 450 €
2 jours	2 650 €* [*]
3 jours	3 800 €* [*]
4 jours	4 950 €* [*]
5 jours	5 950 €* [*]

**Journées de formation consécutives*

**Le nombre
de participants
est ILLIMITÉ**

Modalités

Modalités d'accès

Dès que le devis est retourné signé par le CSE, on enclenche le processus de mobilisation des ressources. Cette étape est généralement très courte car la programmation de la formation est réalisée d'un commun accord lors de l'édition du devis.

En présentiel : Une salle doit être disponible dans les locaux de l'établissement, ou définie par le client.

En distanciel : Accès à la salle de formation virtuelle via un lien envoyé suite à la validation du devis.

Délai d'accès

La durée estimée entre la validation du projet par le CSE et le début de la prestation sera précisée dans l'offre commerciale.

Modalités d'évaluation

Evaluation des connaissances en début et fin de formation sous forme de quizz.

Un questionnaire à chaud est proposé en fin de formation afin d'apprécier la satisfaction du stagiaire.

Un questionnaire d'évaluation à froid est envoyé 6 mois après la formation, pour apprécier et évaluer l'impact sur l'entreprise par le biais des apprentissages des apprenants.

Méthodes mobilisées

En présentiel : paperboard, support remis à chaque participant ; support projeté.

En distanciel : via Zoom, écran partagé.

La formation est composée d'une partie théorique et d'une partie pratique, toutes deux adaptées aux besoins des stagiaires et de l'entreprise. Des méthodes de pédagogie inversée sont utilisées mais pas uniquement. Le-la stagiaire est au cœur de sa propre formation, il-elle en est acteur-trice (utilisation de jeux pédagogiques, études de cas, cas pratiques, outils de facilitation graphique, etc.).

L'utilisation d'outils interactifs et numériques est fréquente. Ainsi, vous serez peut-être amenés à utiliser votre smartphone, tablette ou ordinateur portable pour participer à certaines activités. Il est toutefois prévu des alternatives pour celles et ceux qui n'auraient pas la possibilité d'utiliser de tels outils.

Les modalités précédemment citées dépendent des objectifs pédagogiques et généraux et visent à inclure l'ensemble des profils d'apprenants, dans une démarche d'intelligence collective. En ce sens, les cas pratiques s'appuient essentiellement sur les documents de votre entreprise.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique sera composée de votre référente administrative et d'un.e formateur.trice qui vous contactera 15 jours avant la formation pour faire un point sur vos besoins et vos attentes.

Accessibilité PSH (personne en situation de handicap)

Formations accessibles aux personnes en situation de handicap : Pour toute situation de handicap, vous pouvez nous contacter en amont. Notre référent se tient à votre disposition au 09 74 77 30 95.





30 Rue Di Cardelino
30 133 Les Angles

Téléphone : 09 74 77 30 95

info@auceo.fr



Suivi Post-Formation :

**Vous bénéficiez d'un mois d'assistance
gratuit afin de répondre à toutes
interrogations**

